Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 21, 27 mai 2005

Batiste W. Foisy

Elles sont de retour! Avec leur masque noir et leurs ailes fourchues, les sternes arctiques ont fait le tour du monde pour venir nous voir. En hiver, elles nichent en Antarctique.

Ententes Canada-communautés

Il faudra faire avec moins

Les communautés francophones du Canada ont accepté une proposition très en deçà de leurs demandes initiales.

Batiste W. Foisy

Ce n'est pas de gaieté de cœur que la Fédération Franco-Ténoise (FFT) accueille l'entente intérimaire survenue, il y a deux semaines, entre Patrimoine canadien et la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). Selon le président de la FFT, Fernand Denault, la présente entente annonce surtout qu'il faudra se serrer la ceinture.

L'entente intérimaire bonifie de 4,7 millions de dollars l'enveloppe globale accordée aux communautés francophones minoritaires du Canada. C'est donc dire que les francophones hors-Québec disposent d'un peu moins de 29 millions de dollars pour survivre cette année, soit à peu près 30 dollars par francophone. Cela représente une augmentation de 19 %, dont 11 % seront répartis au prorata des communautés et le reste, à la discrétion de Patrimoine canadien. L'entente prend effet durant l'année financière en cours et n'est valide que pour une durée d'un an (pour plus de précisions lire l'article d'Étienne Alary en page 2).

« Ça va être la façon dont nous allons passer à travers de l'année », annonce Fernand Denault visiblement déçu des résultats des négociations. « Ce n'est pas un gain, commente le président de la FFT. Ça achète tout juste un peu de temps. Nous avons encore des décisions très difficiles à faire. Onze pour cent, ce n'est pas ça, les besoins ; onze pour cent, ça veut dire que nous devrons faire des gros sacrifices. »

Bien qu'il s'agisse d'une augmentation, l'entente conclue le 12 mai demeure très en deçà des demandes initiales de la FCFA. Quand les ententes ont échu, en 2003, la fédération demandait 54 millions de dollars. Puis, en l'absence de négociations, elle avait fait une nouvelle offre de 42 millions de dollars. « Notre dernière position [42 millions], c'était juste suffisant pour maintenir les acquis. Nous l'avions signifiée assez clairement », rappelle le président de la FFT. « C'était clair que du développement communautaire, il n'y en avait pas, parce que ça ne nous le permettait pas. Et là, on ne veut même pas nous accorder ça », s'offusque-t-il.

Aux TNO, ces budgets moins importants que prévus se traduiront par des concessions dans les acquis de la communauté, prévient M. Denault. Il ne veut pas se prononcer maintenant sur les conséquences directes de l'entente, mais le ton est austère. « Quand nous allons avoir les chiffres, dit-il, il va falloir prendre des décisions. Nous ne voulons pas faire ça de façon prématurée, mais nous voulons que tout le monde soit conscient qu'il va falloir gérer nos dossiers d'une façon responsable. » Il ajoute que des réajustements devront aussi êtres faits

Ententes
Suite en page 2

Sommaire

www.aquilon.nt.ca



Chiara Battaglia

Que le spectacle commence !

Le comité de coordination des TNO. et l'association des jeunes francophones du Nunavut présente cette semaine deux pièces de théâtre en français : *La machine à beauté* et *Qui joue quoi*. Des jeunes du Nunavut et d'ici vont monter sur la scène. Après plusieurs mois de répétitions et répliques, on attend le premier festival de théâtre. Le spectacle a lieu le samedi 28 mai, à 19h, à l'école Allain St-Cyr. Entrée libre.

Jeunes beautés recherchées

Si vous rêvez de paillettes et de voyage, voici l'occasion pour vous. Le concours Miss World Canada recherche une représentante des TNO pour la finale qui aura lieu a Toronto, du 13 au 17 juillet. Agée entre 19 et 24 ans et célibataire, la gagnante pourra représenter notre pays lors du concours Miss Monde en Chine. Bien que la plus grande partie du concours a lieu en maillot de bain, on tient à préciser qu'une belle personnalité est appréciée. Pour informations :Jimmy Steele : (647) 444-4489

Les aînés encadrés

Le gouvernement du Canada va financer un projet du Nunavut dans le cadre du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés*. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité de vie de tous, jeunes et moins jeunes. Ainsi, les aînés verront différents projets communautaires les concernant prendre le jour. Il pourront ainsi mener une vie plus active, participer à la vie sociale et contribuer à leur communauté. On espère ainsi réduire l'écart des générations. Les aînés pourront ainsi transmettre leurs connaissances et leur sagesse aux plus jeunes. Bref, tout le monde y gagne !

Un canoteur meurt noyé

Samedi passé, deux hommes faisaient du canot sur la rivière Kakisa. Pris par les rapides, l'un d'entre eux a réussi à nager vers la rive, alors que le deuxième s'est noyé. Le corps du jeune homme a été retrouvé après de longues recherches, à trois kilomètres en aval du lieu où la tragédie s'est produite. Christoper Brennan Richards, 23 ans, est décédé. L'enquête se poursuit.

Northwestel offre des bourses d'étude

Les étudiants de niveau post-secondaire pourront déposer leur candidature pour recevoir une bourse d'excellence. Depuis 2002, 30 bourses ont été remises, pour un total de 75 000 dollars. Afin d'être admissible, il faudra soumettre un essai. Le sujet de cette année : écrire sur leur perspective concernant le développement économique du Nord. La date limite est le 15 juillet. Les récipiendaires seront choisis pour l'excellence académique, la participation dans leur communauté et la pertinence de leur champ d'études pour Northwestel. Infos : *www.nwtel.ca*

Ententes

Suite de la page 1

au sein des associations francophones locales du territoire.

Pressions électorales ?

C'est le 12 mai, au terme d'un marathon de négociations, que la FCFA et Patrimoine canadien se sont entendu pour majorer de 19 % l'enveloppe des Ententes Canada-Communautés. À ce moment, le gouvernement libéral de Paul Martin paraissait pouvoir s'écrouler d'un instant à l'autre. En tout état de cause, on peut se demander si, dans la crainte d'une élection anticipée, la FCFA n'a pas accepté une entente à rabais pour sauver les meubles.

Le directeur général des Programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien, Hubert Lussier, ne souhaite pas entrer dans cette discussion. Il tient toutefois à préciser qu'un règlement rapide était le scénario souhaité par Patrimoine Canadien. «Nous avons toujours dit que nous voulions faire le plus vite possible, dit-il lors dune entrevue téléphonique accordée la semaine dernière. Nous avons commencé à parler aux communautés au mois de février. »

Fernand Denault, lui, est plus catégorique. «C'est certain que les pressions existantes à Ottawa ont joué dans l'équation», affirme-t-il.

Discorde

Même s'il se dit toujours solidaire de l'organisme qui le représente sur le plan national, le président de la FFT ne cache pas qu'une discorde semble vouloir s'installer chez une partie des membres de la FCFA « C'est vrai qu'il y a certains bourdonnements », admet-il. Il ajoute que le leadership actuel de la fédération canadienne crée « un inconfort » chez certains membres.

Ces questions seront vraisemblablement débattues à l'assemblée générale annuelle de la FCFA. Celle-ci aura lieu à Vancouver, au courant de la deuxième fin de semaine de juin.

En attendant, la FFT accepte, en se pinçant le nez, l'entente survenue avec Patrimoine Canadien. « Il faut travailler d'une façon solidaire dans le réseau, conclu M. Denault. Une fois qu'une décision est prise, tous les membres ont l'obligation et la responsabilité d'adopter cette position. »

Ententes

C'est pas 19 % prévient Patrimoine

Étienne Alary

Il semble, une fois de plus, que la confusion règne entre la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et le ministère du Patrimoine canadien pour ce qui est de la répartition de l'enveloppe supplémentaire de 4,7 millions de dollars liée aux Ententes Canada-communautés.

En effet, ce n'est pas 19% de plus (comme l'affirmait la FCFA récemment) que recevront tous les organismes provinciaux et nationaux du ministère du Patrimoine canadien, par l'entremise de ces accords de collaboration, mais bien 11 % pour l'année 2005-2006.

C'est ce qu'a confirmé le directeur général des Programmes d'appui aux langues officielles à Patrimoine canadien, Hubert Lussier. « La façon dont les sommes seront réparties est la suivante : 11 % de plus pour chaque enveloppe régionale (qui inclus aussi les organismes nationaux) et une tranche de 8 %, dont les détails de la répartition restent à établir, mais ce 8 % tiendra compte des priorités et des objectifs du Plan d'action pour les langues officielles », a-t-il expliqué.

Pour ce qui est de la résolution adoptée unanimement par les organismes membres de la FCFA demandant à ce que les sommes soient divisées équitablement, donc 19 % de plus pour tout le monde, Hubert Lussier indique n'avoir jamais été mis au courant. « Je n'ai jamais reçu cette demande sur mon bureau », lance-t-il tout en déplorant le fait que la FCFA semblait en dire davantage aux médias qu'au Ministère.

Y-a-il une possibilité que ce 11 % soit majoré à 12 % ou 15 %? « Non, l'offre est 11 % pour les enveloppes régionales », tranche Hubert Lussier en ajoutant que de ce côté, les discussions étaient terminées.

Pour le montant de 4,7 millions de dollars, Hubert Lussier confirme que près de la moitié de cette somme provient du Plan d'action alors que l'autre moitié constitue du nouvel argent « qui provient de relocation intraministérielle», évoque-t-il.

Pour ce qui est de la préparation d'un dossier qui serait présenté au ministre des Finances afin d'assurer que le budget fédéral réponde aux besoins réels des communautés, la FCFA et Patrimoine canadien sont sur la même longueur d'onde. Hubert Lussier confirme que ce travail se fera au cours des prochaines semaines et il dit espérer que le document soit complété à l'automne prochain.

Poursuite de l'APADY

Le gouvernement ne respecte pas les délais

Batiste W. Foisy

Plus d'un mois après le dépôt de la déclaration des demandeurs, le gouvernement des TNO n'a toujours pas déposé de défense ou d'avis de comparution relativement à la poursuite qu'intente contre lui l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY).

Au moment de mettre sous presse, le gouvernement n'avait déposé aucun document relatif à cette poursuite au greffe de la Cour suprême des TNO. La poursuite a été intentée et signifiée aux défendeurs le 22 avril. Or, selon les règles de la Cour, la défense dispose de 25 jours pour présenter une défense ou un avis de comparution.

Même s'il est déçu de ce retard, l'avocat qui défend l'APADY et la coalition de demandeurs, Roger Lepage, souhaite être indulgent avec la défense. « Je vais leur demander de donner une réponse d'ici la fin de la semaine », indique-t-il. L'avocat ajoute que les défendeurs lui ont déjà demandé, par écrit, d'étirer la période accordée pour préparer une défense. Cette requête a été refusé par Me Lepage.

Contacté mardi, l'avocat du gouvernement, Brad Patzer, corrobore cette information. Il indique que son intention est de présenter une défense « d'ici une ou deux semaines ».

Pour Me Lepage, cet échéancier est déjà trop lointain. Les demandeurs souhaitent en effet exiger que des mesures de réparation intérimaires soient appliquées dès la prochaine année scolaire. « Ça presse », déclare l'avocat franco-saskatchewanais. Il souhaite pouvoir déposer les documents relatif à ces mesures intérimaires au plus tard aujourd'hui, vendredi, afin que cela puisse être tranché par un juge au courant de l'été. L'objet de cette motion intérimaire pourrait être, par exemple, de forcer le ministère de l'Éducation à s'assurer que les élèves de niveau secondaire de l'École Allain St-Cyr aient accès à un laboratoire pour leurs cours de science.

Roger Lepage, un vieux routier de la défense des droits des francophones en milieu minoritaire, s'attend à ce que son confrère évoque le fait que les documents aient été présentés dans la langue de Molière pour justifier le non-respect des délais. Questionné à ce sujet, Me Patzer affirme que ce n'est pas son intention. « Que les documents aient été déposés en français n'est pas un facteur », assure-t-il.

L'APADY et une coalition de demandeurs – la Fédération Franco-Ténoise, la garderie Plein-Soleil, Yvonne Careen et Claude St-Pierre – poursuivent le gouvernement des TNO pour non-respect du droit à l'instruction dans la langue de la minorité tel qu'édicté dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Ils affirment que les infrastructures de l'école Allain St-Cyr ne sont pas équivalentes à celles des écoles anglophones et que cela entraîne une défection des étudiants ayants droit, notamment au niveau secondaire.



Chiara Battaglia

Le sergent d'armes a déposé la masse officielle des TNO sur son socle à l'ouvereture de la session le 25 avril dernier.

La FCFA à l'aise avec les modalités de l'entente

Étienne Alary

Les membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada accepteront ce que proposera le ministère du Patrimoine canadien en terme de répartition des fonds des Ententes Canada-communautés.

« Nos membres ont accepté une bonification de 4,7 millions de dollars aux ententes Canada, ce qui représente une somme supplémentaire de 19 % par rapport à l'an dernier. Pour ce qui est de la répartition de ce montant, cela relève de la volonté du Patrimoine canadien. C'est leur rôle à eux », a tenu à clarifier le vice-président de l'organisme, Jean-Guy Rioux.

Selon M. Rioux, deux scénarios auraient été présentés par Patrimoine canadien aux présidentes et présidents des organismes, lors d'une conférence téléphonique qui a eu lieu le 12 mai dernier.

« La première option était une répartition équitable pour chaque organisme d'une enveloppe de 2,7 millions $, ce qui représente environ 11 %. L'autre 2 millions, ou 8%, seraient répartis en fonction des priorités de Patrimoine (tiré du Plan d'action pour les langues officielles », a présenté M. Rioux. « Cependant, le Ministère a également évoqué la possibilité de répartir le 4,7 millions $ à part égale pour tous les organismes », soutient M. Rioux.

Ultimement, c'est ce que souhaitaient les membres de la FCFA. « Cela n'était pas unanime, mais la majorité des membres préféraient l'option numéro deux, soit celle de répartir l'enveloppe totale équitablement », avance le vice-président de la FCFA. « Cependant, les membres étaient prêts à accepter la première option, si c'est celle-là qui était retenue par le Ministère. Il n'a jamais été question de rejeter l'offre. La FCFA est très satisfaite de ce qui a été proposé », indique M. Rioux.

Maintenant, il est important de procéder à la répartition de ces sommes. « Nous étions prêts à accepter les deux options, car nous ne voulions pas que cela devienne un enjeu qui aurait eu pour effet de retarder le processus de répartition », explique Jean-Guy Rioux.

Éditorial



Alain Bessette

On veut pas d'élections!

Le sondage réalisé il y a quelques semaines concernant le désir des Canadiens de ne pas subir une autre période électorale n'a rien de surprenant, mais devrait inquiéter les politiciens au plus haut point.

Le message semble bien clair : 76 % des électeurs ne veulent pas d'élections. Ce chiffre semble écrasant. Les trois quarts des répondants (et par le fait même des Canadiens) ne veulent pas d'élection en juin. Mais est-ce aussi tranché que cela? Peut-être pas.

Lors des dernières élections fédérales, le taux de participation à été d'environ 60 %. C'est donc dire qu'il y a en permanence, au Canada, un bon 40 % des électeurs qui se passeraient bien des élections. Malgré tout, pour que le pourcentage des gens réfractaires à une élection monte à 76 %, il faut tout de même que six électeurs sur 10, parmi ceux qui iraient voter, se rallient à cette opinion. Et juste pour jeter davantage de chiffres, question de vous rassurer dans votre choix d'éviter des élections et leurs sondages à répétition, il faut savoir que près de 50 % des électeurs appuient le Parti libéral ou le NPD et qu'ils sont probablement plus enclins à abonder dans le sens de retarder la tenue des élections.

Mais le problème dans tout cela, ce n'est pas qu'une majorité de Canadiens ne veulent pas d'élections, mais plutôt qu'une majorité de Canadiens se balancent de ce qui se passe à Ottawa. D'autres élections en juin? Pas d'accord, il y a encore trop à faire autour de la maison, dans le jardin, des vacances à planifier, le vélo à réparer, bref, un paquet de petits incidents de la vie quotidienne qui ont plus de poids dans les décisions de nos concitoyens que tous le brouhaha des politiciens du pays.

C'est ça qui devrait inquiéter les politiciens.



Batiste W. Foisy

"Tiou, tiou tiou", crie à qui mieux mieux ce petit chevalier avant de replonger son bec dans l'eau du lac frame

DÉLIRE POLITIQUE

... STRONACH QUI S'EMPARE DE LA RONDELLE... ELLE LANCE... ET COMPTE... DANS SON PROPRE FILET... ET SIGNE UNE AUTRE VICTOIRE DU CYNISME SUR LA DÉMOCRATIE !



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice :
Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



repco-média
Agence de représentation média
1-800 411-7486

Mon ami Charles



Geneviève Harvey

Aujourd'hui, j'ai envie de vous parler de mon ami Charles, de vous brosser son portrait. Il s'agit du fils de mes amis Louise et Richard. Je connais Charles depuis qu'il est tout petit. Il devait avoir à peine trois ans quand je l'ai connu. Déjà, il avait une façon de raisonner qui nous impressionnait. Un enfant unique, élevé par des adultes, ça prend des façons de parler vraiment comiques des fois. Souvent, il avait des réflexions, on aurait dit un adulte.

Cet enfant-là était toujours content, très sociable, il était toujours prêt à laisser ses jouets aux autres. Il n'avait pas de problèmes à se faire des amis. Nous allions souvent camper ensemble, une gang, et je me souvient d'une fois et j'aperçois sa bicyclette à laquelle il manquait un bout de poignée. On aurait dit que le bout qui manquait avait été grugé par un petit rongeur, genre écureuil, si vous voyez ce que je veux dire. Je demande donc à Charles qu'est-ce qui était arrivé avec la poignée de sa bicyclette, et il me répond, sérieux : - J'ai pris une bouchée. – Quoi, t'as pris une bouchée! Pourquoi? Et il répond, imperturbable – Je voulais savoir de ce ça goûtait. Chaque fois que je repense à cette histoire, j'en ris encore.

Une autre fois, il devait alors avoir cinq, il revenait avec moi dans ma van (une Westfalia qu'il adorait), et un chauffard est venu nous couper, en nous montrant le doigt, parce que, j'imagine, on n'allait pas assez vite à son goût. Charles, témoin de la chose me dit bien sérieux : le monde est donc pas poli, hein, Geneviève! Et tout en se brassant la tête, il continue : le pire, c'est qu'on peut rien y faire! Mon petit philosophe venait de parler. Je vous jure, il avait cinq ans à peine. Une vraie réflexion d'adulte passée par ce petit garçon bien attaché à côté de moi m'a encore une fois bien étonnée.

Un jour, Charles, sa mère, le chien et moi revenions du camping. Il s'était mis à tonner et à éclairer, et nous avons décidé de vite revenir en ville. Le tonnerre et les éclairs, dans ce coin de pays, c'est rare comme d'la marde de pape, si vous me passez l'expression qui fait tellement bien image. Donc, Louise et moi étions devant, et Charles était assis derrière avec la chienne qui avait vraiment peur de ces éclairs. Elle était donc appuyée de tout son poids sur un petit Charles d'environ quatre ou cinq ans, et comme elle était assez lourde (il s'agissait d'un labrador) Charles pleurait, effrayé par les éclairs, et surtout écrasé du poids du chien. On arrêtait, poussait le chien qui s'empressait dès que la voiture repartait d'aller chercher consolation auprès de Charles qui l'aimait beaucoup, la flattait, mais qui n'était pas prêt à supporter son poids. Et le voyage s'est ainsi passé jusqu'à notre arrivée en ville où l'orage a pris fin. Il n'a pas plu une seule goutte, cette fois-là.

Mon ami Charles a grandi, beaucoup grandi. Il me dépasse, dépasse sa mère et son père. Il fait maintenant plus de six pieds et c'est un beau grand gars costaud, toujours aussi gentil et toujours aussi toujours prêt à aider, à partager. Il a maintenant seize ans et, croyez-le ou non, il conduit maintenant mon ancienne van, pas la Westfalia, mais une autre que j'ai eue après. Et il conduit bien. Et je vous jure qu'il ne lui viendrait plus à l'idée de goûter à ses poignées de bicycle. J'ai pensé aujourd'hui écrire un petit article à son sujet pour lui rendre hommage, ce qui m'a permis de faire une petite incursion dans mes souvenirs, et pour bien débuter cette journée de dimanche (j'écris toujours mes articles le dimanche matin, en me levant) tout ensoleillée. J'espère vous avoir fait sourire, et surtout, j'espère avoir fait rire Charles. Et je vous laisse là-dessus, en vous souhaitant un petit Charles dans votre vie!

genevharvey@yahoo.com

Fin des primes de bilinguisme au fédéral?

Étienne Alary

S'il n'en tient qu'au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, le Conseil du Trésor abolirait la prime au bilinguisme et la connaissance des deux langues officielles deviendrait une compétence professionnelle reflétée dans le traitement salarial des employés fédéraux.

C'est le souhait qu'a exprimé le comité dans un rapport déposé le 19 mai dernier aux Communes. Dans ce rapport d'une quarantaine de pages, intitulé « Enjeux relatifs au bilinguisme dans la fonction publique fédérale », le comité s'inspire des différents témoignages entendus au cours des derniers mois pour y aller de 14 recommandations qui permettraient la pleine mise en œuvre du programme des langues officielles au sein de la fonction publique fédérale.

« Le gouvernement du Canada, par l'entremise du Plan d'action pour les langues officielles, investira 64,6 millions de dollars de fonds nouveaux sur cinq ans pour créer une fonction publique exemplaire en termes de langues officielles. Le Comité sera très vigilant dans les années à venir pour s'assurer que ces investissements produisent les résultats attendus », préviennent les membres du comité.

Dans ce rapport, le comité se penche sur six aspects précis, soit la question de la langue de travail au sein de l'appareil fédéral, les services de formation linguistique offerts dans la fonction publique fédérale, les tests de connaissances linguistiques que la Commission de la fonction publique (CFP, la dotation des postes bilingues, le renforcement des exigences linguistiques pour les membres du groupe de direction et la prime au bilinguisme et de sa pertinence, 28 ans après son instauration en 1977.

« À la suite de nos travaux, nous avons constaté qu'il existe encore des points faibles et des éléments à améliorer. L'anglais est encore dominant comme langue de travail même dans les régions désignées bilingues (…) et un leadership des membres du groupe de direction est nécessaire pour amener un changement de paradigme », est-il écrit dans le rapport.

Selon les membres du comité, le leadership « doit venir des échelons supérieurs de la fonction publique fédérale et, à ce sujet, nous nous attendons à ce que les sous-ministres soient assujettis aux mêmes exigences de bilinguisme que les autres cadres ».

Le comité rejoint donc, à bien des égards d'ailleurs, la pensée du Commissariat aux langues officielles. « Les sous-ministres doivent s'assurer que la dualité linguistique comme valeur de base est comprise, respectée et incarnée dans leur ministère respectif. Tous les cadres supérieurs doivent rendre des comptes à cet égard. La mesure dans laquelle ils s'acquittent de cette tâche doit constituer l'un des critères d'évaluation du rendement et de promotion », écrivait Dyane Adam dans une étude spéciale sur la langue de travail au sein de la fonction publique fédérale, étude dévoilée en mars 2004.

À la suite du dépôt de ce rapport, le gouvernement fédéral a 120 jours pour présenter une réponse à chacune des recommandations avancées.



Convention collective des enseignants

Les langues autochtones valorisées

Les enseignants des TNO ont une convention collective toute fraîche à se mettre sous la dent.

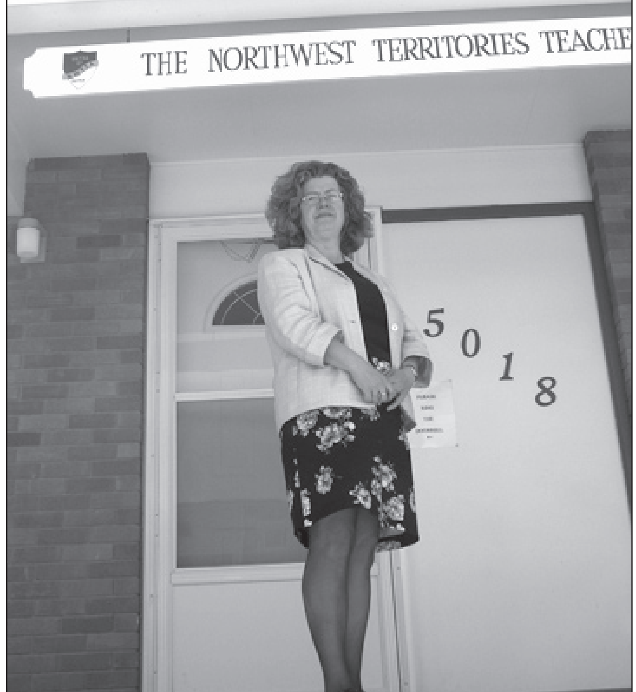
Batiste W. Foisy

Les enseignants à l'emploi du gouvernement des TNO ont voté en faveur de l'entente survenue entre l'Association des enseignants des Territoires du Nord-Ouest (NWTTA) et le gouvernement.

La convention collective adoptée le 19 mai par les enseignants comprend des augmentations salariales intéressantes pour les enseignants qui offrent des cours dans l'une des neuf langues autochtones officielles des TNO. « Nos professeurs de langues autochtones jouiront d'augmentations significatives », annonce enthousiaste la présidente de la NWTTA, Amanda Mallon. Ces augmentations atteindrons jusqu'à 12 % en trois ans.

« Nous avons également obtenu plus d'argent pour l'enseignement culturel destiné aux Autochtones », ajoute Mme Mallon. La nouvelle convention comprend aussi plus de fonds pour la formation des enseignants intéressés par l'enseignement des langues et cultures autochtones.

« J'espère que cela encouragera plus de gens à s'intéresser à la possibilité d'entreprendre une carrière de professeur de langue ou de culture autochtone. Parce qu'en ce moment nous avons grandement besoin de recruter de tels professeurs », indique la présidente. En ce moment, dit-elle, la Commission scolaire numéro 1 de Yellowknife est activement à la recherche d'enseignants qualifiés pour enseigner les langues et les cultures autochtones. Mais, déplore-t-elle, les écoles sont présentement en compétition avec d'autres secteurs, les ressources naturelles entre autres, qui offrent de meilleurs salaires à leurs employés pouvant s'exprimer dans une langue autochtone. Cela fait en sorte que les locuteurs autochtones ne sont pas nécessairement attirés par une profession qui leur permettrait de transmettre leur bagage culturel.



La présidente de l'association, Amanda Mallon

En outre, Mme Mallon espère que ces mesures favoriseront le maintient en poste des professeurs qui oeuvrent dans les communautés les plus éloignés du territoire. Il y a quelques semaines, on apprenait que tous les enseignants de la communauté de Holman, située sur l'île Victoria au nord du 69e parallèle, quitteront leur emplois l'an prochain. « J'espère que cette convention avec les augmentations qu'elle présente favorisera la rétention des professeurs », commente Mme Mallon.

Notons que les mesures pour la promotion des langues autochtones présentes dans cette convention collective n'ont pas d'équivalents pour les professeurs de langue française. C'est, par ailleurs, cette convention collective qui s'applique aux enseignants de la Commission scolaire francophone de division.

Autres faits saillants

Hormis la promotion des langues autochtones, cette nouvelle convention collective marque aussi une augmentation des salaires de tous les profs. Ces augmentations seront de 3 % par an durant trois ans, pour un total de 9 %.

La convention se démarque aussi des précédentes par le fait qu'elle s'échelonne sur une période de trois ans plutôt que deux comme avant. « De plus en plus, les associations de professeurs d'un océan à l'autre optent pour des ententes triennales », note la présidente.

En outre, la convention comprend des réajustements quant aux allocationsde vie nordique. Celles-ci augmentent dans la plupart des communautés, à l'exception de quelques-unes. À fort Smith, par exemple, les enseignants toucheront environ 180 dollars de moins en allocations de vie nordique. Ces pertes seront toutefois compensées par des augmentations salariales proportionnelles. « Personne ne verra de diminution sur son chèque de paye », assure Mme Mallon.

Cette convention collective s'applique à tous les enseignants des écoles des TNO, à l'exception de ceux à l'emploi de la Commission scolaire numéro 1 de Yellowknife et de la Commission scolaire catholique de Yellowknife. La convention collective de ces derniers sera échue en août et celle des enseignants de YK1 est encore valide jusqu'en 2006.

Le texte de la convention collective des professeurs devrait être disponible bientôt sur le site Web de l'Association des enseignants, le *www.nwtta.nt.ca*.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Par : Jean de Dieu Tuyishime,
Coordonnateur Réseau TNO Santé en français



Campagne sur la sécurité des enfants

Chaque année, la semaine du 30 mai au 5 juin est consacré à l'échelle nationale à une importante campagne sur la sécurité des enfants. Cette année, la campagne porte sur la sécurité pendant la période estivale. Les parents jouent un rôle important en matière de sensibilisation à la sécurité auprès de leurs enfants. La campagne les encourage à procéder à une vérification de sécurité en revoyant les règlements familiaux, en vérifiant l'équipement de sécurité et en évaluant à quel point la capacité et l'intérêt de leurs enfants ont évolué depuis l'été passé.

Quatre des activités estivales les plus courantes
Bon nombre de décès et de blessures subies par les enfants au Canada sont liés aux activités les plus populaires en été : **jeu, vélo, natation et promenade à pied**.

1. **Jouer sans danger** : Chaque année, plus de 28 500 enfants doivent être soignés à l'hôpital après avoir subi des blessures dans un terrain de jeu. Près des trois quarts des blessures qui surviennent dans un terrain de jeu sont causées par des chutes sur le sol. Les enfants âgés entre 5 et 9 ans sont plus susceptibles de subir des blessures dans un terrain de jeu et ce très probablement parce qu'ils n'ont pas peur de la hauteur et n'ont pas encore acquis un sens du danger.

a) Avant votre départ, jetez un coup d'œil sur votre enfant. Enlevez tout ce qui pourrait étrangler votre enfant. Portez attention aux cordons et aux lanières sur les vêtements de votre enfant.

b) Vérifiez le terrain de jeux avant d'y laisser jouer votre enfant. Choisissez un terrain de jeux présentant une surface épaisse et lisse ou caoutchoutée plutôt qu'un sol en terre ou gazonné.

c) Surveillez bien votre enfant. Enseignez-lui d'attendre son tour, de s'asseoir sur les balançoires et les glissoires, de ne pas rester près des balançoires ni au pied des glissoires, etc.

2. **Rouler sans danger** : Aussi étonnant que cela puisse paraître, la majorité des blessures survenant sur les dispositifs sur roues sont imputables à l'enfant. Il incombe donc aux parents d'inculquer les rudiments de la sécurité à leurs enfants dès la petite enfance.

a) Assurez-vous que le vélo est sécuritaire. Est-il en bon état de fonctionnement ? Vérifiez les pneus, les freins, etc. Est-il de la bonne grandeur ? Est-il muni d'une sonnette, d'une lumière?

b) Observez tous les panneaux de signalisation, ainsi que le code de la route. Apprenez les signaux manuels dont l'arrêt, le virage à droite, le virage à gauche.

c) Portez en tout temps un casque de la bonne grandeur. Le casque devrait vous protéger le front et ne devrait basculer ni vers l'avant ni vers l'arrière ; il ne devrait pas bouger, à moins que le cuir chevelu ne bouge.

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Financement pour la Dictée Paul Gérin-Lajoie?

Étienne Alary

Même si son financement n'est pas assuré, la Dictée P.G.L. sera de retour l'an prochain. En effet, le ministère du Patrimoine canadien a annoncé, le 19 mai dernier, qu'il versait 90 000 $ à la Fondation Paul Gérin-Lajoie afin d'appuyer l'édition 2005 de la Dictée P.G.L. dont la grande finale a eu lieu le 21 mai dernier.

« Comme n'importe quel organisme, nous devons plonger et espérer recevoir le financement. Il y aura donc une dictée pour l'année 2005-2006 », a indiqué le directeur général de la fondation, François Gérin-Lajoie. Ce dernier faisait allusion à la confirmation du financement, qui a été obtenue deux jours seulement avant la grande finale.

« Pour l'avenir, nous sommes en négociations et nous espérons obtenir un engagement pour deux ans », ajoute M. Gérin-Lajoie.

La Dictée P.G.L., rappelons-le, a été créée en 1991 et elle s'adresse aux élèves de la maternelle à la huitième année des classes francophones et d'immersion en français. Deux objectifs principaux sont visés par cet exercice : accroître la maîtrise du français écrit chez les jeunes et les éveiller aux réalités internationales.

Geneviève Harvey

Avec le retour de l'été, on va bientôt pouvoir profiter des magnifiques paysages que nous offre Dame nature.

Demande de mises en nomination

Prix du ministre pour l'alphabétisation

Connaissez-vous un enseignant ou un organisme de votre communauté qui excelle à promouvoir l'alphabétisation et à aider les autres à améliorer leur niveau d'alphabétisation dans l'une ou l'autre des langues officielles des TNO?

Voici votre chance de rendre hommage au travail exceptionnel de cette personne ou organisme.

Les nominations sont acceptées dans deux catégories :

1. Les enseignants, tuteurs et personnes qui oeuvrent à l'alphabétisation et qui démontrent un grand dévouement pour cette cause.
2. Les organismes, comités ou programmes d'alphabétisation qui oeuvrent à la cause de l'alphabétisation et qui aident à améliorer les niveaux d'alphabétisation dans leur communauté.

Une personne et un organisme en nomination seront choisis et recevront une lettre de félicitations, un certificat encadré et une plaque du ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Les nominations doivent être accompagnées de deux lettres d'appui. On peut se procurer les formulaires de nomination auprès d'Helen Warren, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Tél. : (867) 873-7552
Fax : (867) 873-0200
Courriel : helen_warren@gov.nt.ca

La date limite pour les mises en nomination est le vendredi 3 juin 2005.



Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

Demande de mises en nomination

Conseil de la fédération - Prix d'alphabétisation

Les capacités de lecture et d'écriture constituent les composantes essentielles à l'édification d'une société et d'une économie dynamiques. Ces compétences de base font partie intégrante d'activités de déroulant à la maison, à l'école, dans la communauté et au travail. Il existe un continuum d'apprentissage qui s'étend entre le moment où on apprend à lire et celui où on lit pour apprendre diverses autres habiletés et acquérir de nouvelles perspectives sur la vie. Ce continuum se termine par un ensemble complexe d'habiletés nécessaires à la vie quotidienne, professionnelle et communautaire ainsi qu'au perfectionnement personnel et à la qualité de vie dans notre société moderne et variée. De nos jours, la définition large de l'alphabétisation comprend toute un éventail d'aptitudes, dont la lecture de textes, la consultation de documents, l'écriture, la communication orale, les capacités au calcul, la capacité au raisonnement, la culture informatique, le travail en groupe et l'acquisition continue du savoir.

Il est clair que les provinces et territoires du Canada sont les dépositaires de principes novateurs, ainsi que de procédés et de programmes qui expriment des idéaux les plus nobles en matière de pratiques exemplaires en alphabétisation qui répondent aux besoins changeants de nombreux différents types d'apprenants.

Le Conseil de la Fédération, établi en 2003 par les 13 premiers ministres des provinces et territoires du Canada pour reconnaître le rôle de leadership joué par les provinces et territoires afin de revitaliser la fédération canadienne, a repéré un certain nombre de projets clés importants pour les Canadiens, dont l'alphabétisation. En guise de reconnaissance des réalisations dans le domaine de l'alphabétisation de chaque province et territoire, les premiers ministres ont convenu, en juillet 2004, de créer le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération, pour reconnaître les contributions exceptionnelles, les pratiques novatrices et l'excellence en alphabétisation. Dès 2005, treize médaillons du Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération seront décernés chaque année, soit un par province et territoire. Ce prix englobera tous les aspects de l'alphabétisation (famille, Autochtones, milieu de la santé, lieux de travail, communautés) et sera décerné à des éducateurs, des bénévoles, des apprenants et à des membres d'organismes communautaires (y compris les organismes non gouvernementaux) et d'entreprises dans chaque province et territoire, en reconnaissance à des prestations exceptionnelles.

Le Prix d'alphabétisation du Conseil de la fédération de 2005 rendra hommage aux réalisations d'un apprenant qui a surmonté les obstacles et qui a accompli un progrès exceptionnel dans sa quête d'alphabétisation dans l'une ou l'autre des langues officielles des TNO. Les mises en nomination sont ouvertes à tous les apprenants, de tous âges. La personne en nomination gagnante recevra un médaillon du Conseil de la fédération et un certification du premier ministre des Territoires du Nord-Ouest.

Les mises en nomination doivent être accompagnées de deux lettres d'appui. On peut se procurer les formulaires auprès d'Helen Warren, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Tél. : (867) 873-7552
Fax : (867) 873-0200
Courriel : helen_warren@gov.nt.ca

Date limite des mises en nomination : le vendredi 3 juin 2005



Expressions FRANCOPHONES
Une publication mensuelle de l'Association de la presse francophone
MAI 2005

Jeux de la francophonie canadienne 2005 : y serez-vous?

• APF

Ils étaient 1000 à Memramcook en 1999, plus de 1050 à Rivière-du-Loup en 2002 et, ils seront tout près de 1100 jeunes francophones de 14 à 18 ans à participer à la 3e édition des Jeux de la francophonie canadienne qui se déroulera à Winnipeg du 20 au 24 juillet 2005.

Cet événement national qui a lieu tous les trois ans est piloté étroitement entre un comité local et la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF). En effet, on ne peut départager ces Jeux de la FJCF puisque, avant tout, ce rassemblement se veut une célébration des talents de la jeunesse francophone du Canada dans les sports, les arts et le leadership.

Il ne reste qu'à peine deux mois avant le coup d'envoi de ces Jeux et les 13 délégations, soit une par province et territoire, s'affairent à compléter leur équipe d'ici le 1er juin. « Il y a eu une rencontre des chefs de mission le mois dernier et on a ressenti beaucoup d'enthousiasme chez toutes les délégations. On s'attend au plus grand nombre de participants depuis les premiers Jeux en 1999, ceci malgré le fait qu'il y a une délégation de moins », informe le directeur général des jeux, André Brin.

Rappelons que lors des précédentes éditions des Jeux, une délégation d'une centaine de jeunes francophiles participait aux Jeux; ces jeunes sont maintenant intégrés dans chacune des délégations.

Sports

Comme c'est le cas à chaque édition, le volet sportif retiendra l'attention avec des compétitions en athlétisme, en badminton et en volley-ball.

De ces trois sports, l'athlétisme est la discipline des Jeux qui regroupe le plus grand nombre potentiel de participants alors que 250 jeunes sont attendus pour sept épreuves de courses, trois de sauts et trois de lancers.

Qui plus est, cette 3e édition des Jeux innove puisque le basket-ball 3 contre 3 sera présenté en démonstration.

Arts

Il y a les sports, mais il ne faut pas oublier non plus le volet artistique où les jeunes francophones et francophiles pourront démontrer leur savoir-faire en participant à l'une ou plusieurs de ces quatre disciplines : Arts visuels, Improvisation, Musique et Vidéo.

En Arts visuels, la compétition se divise en quatre épreuves : premier regard, vision artistique, chef d'œuvre et temps limité.

Pour ce volet aussi, l'organisation des Jeux présente de la nouveauté puisque la Vidéo sera une discipline présentée en démonstration. Cette discipline a été sélectionnée en raison de sa popularité croissante auprès des jeunes. Les équipes des délégations seront appelées à concevoir, réaliser, tourner et monter une vidéo de deux minutes portant sur leur vision des Jeux 2005.

Leadership

Outre les sports et les arts, on ne peut passer sous silence le côté leadership des Jeux. Les composantes chefs de mission apprentis et organisation d'événements feront partie intégrante de ces Jeux. Il faut également retenir l'intégration de la composante média.

En effet, chaque délégation est invitée à sélectionner quatre journalistes en herbe. Ces jeunes auront à choisir quel médium ils entendent représenter : le côté écrit ou le côté radiophonique.

Sur place, les jeunes seront appelés à couvrir, préparer, interroger et livrer le fruit de leur travail. Ces participants deviendront, en



quelque sorte, les journalistes des Jeux de la francophonie canadienne, fournissant des articles pour le site Web, des reportages et des entrevues pour la radio.

La coopération

Autre innovation de la part de la FJCF et des responsables de ces 3e Jeux de la francophonie canadienne, l'ajout de la composante coopérative. « Le volet coopératif verra les participants prendre part à des jeux avec des membres des autres délégations. Ce volet sera couronné par une soirée coopérative ayant comme thème, Le Voyageur. Cette soirée se déroulera le vendredi 22 juillet », explique André Brin.

Gouvernement Martin

En sursis

Étienne Alary

Cela n'aura pas été facile, mais Paul Martin aura remporté son pari : reporter la tenue d'élections fédérales à l'automne 2005 ou encore à l'hiver 2006 grâce à l'adoption du projet de loi C-48 sur le budget fédéral, le 19 mai dernier, par 153 voix contre 152.

Les dernières semaines auront été ponctuées de rebondissements sur la scène politique fédérale. Il y aura tout d'abord eu les révélations chocs à la commission Gomery; ce qui a mis le gouvernement Martin sur la corde raide alors que les partis de l'opposition s'étaient donné le mandat de le renverser à la première occasion.

Afin d'augmenter ses chances de faire approuver le budget, qui constitue un vote de confiance, le premier ministre s'est alors entendu avec le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, sur des modalités de l'ordre de 4,6 milliards de dollars de nouvelles sommes injectées dans le budget en retour d'un appui des néo-démocrates lors du vote sur le budget.

À quelques jours du vote sur le budget, soit le 17 mai dernier, Paul Martin aura réussi à convaincre Belinda Stronach de quitter les rangs des conservateurs pour se joindre aux libéraux et ainsi devenir ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences.

À tout cela, il faut ajouter, lors du vote sur le budget, l'appui de deux des trois députés indépendants en faveur du budget, ce qui a mis les deux côtés de la chambre nez à nez avec 152 voix. C'est donc le président qui a eu la tâche de trancher le débat. Même si Peter Miliken est libéral, le président de la Chambre aurait suivi les règles parlementaires qui indiquent qu'en cas d'égalité, le président vote pour le maintien du gouvernement en place.

« Le vote de ce soir était serré, mais ensemble, nous nous sommes tenus debout », a déclaré le premier ministre Paul Martin à la suite du vote.

Ce dernier a invité les partis de l'opposition à respecter le résultat du vote. « La meilleure façon que nous allons réaliser nos objectifs c'est si on est capable avec sans doute la coopération de l'opposition, de faire fonctionner le Parlement », a-t-il affirmé.

D'autre part, le chef du Parti conservateur s'est évidemment dit déçu de la tournure des événements. «Vous avez perdu la bataille de manière à mieux remporter la guerre», a soutenu Stephen Harper à son caucus.

Il aura tout de même quelques mois pour peaufiner sa stratégie électorale. Il faut rappeler que depuis que Belinda Stronach est passée dans les rangs des libéraux, les sondages indiquaient que l'équipe de Paul Martin reprenait du poil de la bête.

En Ontario, où tous les experts s'entendent pour dire que c'est la province où se jouera la prochaine campagne électorale, l'avance des libéraux était de 15 points. Si des élections avaient été déclenchées à la suite de ce vote, les libéraux auraient été réélus avec un appui de 34 % de la population, contre 28 % pour Stephen Harper.

Outre les Canadiens qui ne voulaient pas d'élections en juin, plusieurs personnes sortiront gagnantes du vote tenu le 19 mai dernier. L'entente entre les libéraux et les néo-démocrates ayant été adoptée, ce sont 4,6 milliards de dollars de plus qui seront dépensés au cours des deux prochaines années pour l'éducation postsecondaire, l'environnement, les logements abordables, le transport en commun et l'efficacité énergétique.

Adoption en troisième lecture du budget fédéral

Ethel satisfaite du vote

« Je ne connais pas Jean Breault », assure la députée de Western Arctic.

Batiste W. Foisy

Elle peut souffler, la députée de Western Arctic. Au terme d'une semaine parlementaire épique, la Chambre des communes a voté en faveur du vote sur la troisième lecture du budget fédéral, évitant de justesse une élection printanière.

« Je suis très satisfaite du résultat du vote, commente sans trop de surprise la libérale Ethel Blondin-Andrew. Je sais très bien que la majorité des Canadiens et des résidents du Nord ne veulent pas d'élections hâtives. »

Celle qui est également ministre d'État pour le Nord canadien estime que le budget adopté le 20 mai est particulièrement profitable pour les TNO. Ce budget comprenait des investissements de quelques centaines de millions de dollars au Nord du parallèle, notamment en prévision du gazoduc du Mackenzie. « Et ce qu'il y au niveau des services de garde, de l'environnement, le retour de la taxe sur l'essence aux municipalités, nous bénéficierons de tout cela », note Mme Blondin-Andrew. La ministre d'État ajoute que cela permettra de poursuivre les négociations avec les groupe autochtones dont les revendications territoriales ne sont pas encore établies.

La députée de Western Arctic ne peut toutefois pas réfréner un grincement de dents quand vient le temps d'aborder la question du scandale des commandites, à l'origine de la crise politique. « C'est évident qu'il faudra du temps pour regagner la confiance de l'électorat » dit-elle. Elle ajoute que les responsables de ce gâchis sont, à son avis, « un groupe isolé de gens ».

Ethel Blondin-Andrew a été élue pour la première fois à la Chambre des communes en 1988. Elle a représenté le comté de Western Arctic durant toute la décennie Chrétien. Pourtant elle assure ne jamais avoir rencontré les publicistes sur qui pèsent aujourd'hui des accusations criminelles. « Je ne connais pas Jean Breault. Je ne connais pas sa femme. Je ne connais aucune de ces personnes. Et, pour tout dire, moi qui était très près de M. Chrétien, je ne connais pas M. Corriveau. Je ne l'ai jamais rencontré », se défend-t-elle.

Bevington

La libérale n'était pas la seule à se réjouir du résultat du vote de confiance. Son adversaire néo-démocrate, Dennis Bevington, s'est réjoui, lui aussi, de l'adoption du budget. Selon lui les éléments les plus positifs de ce budget sont les amendements qu'y ont apporté le NPD en formant une alliance avec les libéraux.

« Les résidents du Nord, et tout spécialement les Autochtones, ont besoin que le gouvernement investisse davantage dans le logement. Ils veulent des dépenses accrues en santé, en environnement et dans les communautés. Toutes ces priorités seront traités à cause de l'accord équilibré qu'à négocier le chef du NPD, Jack Layton », souligne celui qui avait perdu par 53 voies les dernières élections fédérales.

Selon lui, ce budget démontre que lorsque son parti a de l'influence sur le gouvernement des politiques justes sont systématiquement adoptées. « Je n'ai jamais été aussi fier d'être néo-démocrate », tranche-t-il.

Mariage gai

Une affaire de couple

Un couple homosexuel réclame le droit au mariage

Chiara Battaglia

Après avoir déclaré leur amour à l'Église unie de Yellowknife en 2003, Jason Perrino et Colin Snow désirent légaliser leur union. Bien que plusieurs provinces l'autorisent, les TNO ne sont pas de la partie. Ce couple a donc entamé une poursuite judiciaire contre le territoire. Étant tous deux Canadiens, ils estiment avoir droit aux mêmes privilèges et devoirs.

Le couple s'est donc tourné vers Canadians for equal marriage, une association qui existe depuis plus de 2 ans, avec des filiales dans toutes les provinces. Ils offrent le soutien légal aux couples homosexuels.

« Sept provinces et territoires ont déjà changé leurs lois à ce sujet » explique Don Babey, représentant des TNO pour Canadians for equal marriage, « Ici, la loi fédérale ne dit rien à ce sujet. C'est un débat important, notre Charte ne permet pas une telle discrimination. La vie des homosexuels est comme celle de tout le monde, nous avons les mêmes droits que le reste de la population », ajoute-t-il.

Bien que la *Loi sur le mariage des conjoints de même sexe* ait été acceptée en deuxième lecture avec un vote de 167-134, à la Chambre des communes, le 5 mai, il reste encore beaucoup d'opposants.

Conservateur

Richard Edjericon est le nouveau candidat du Parti conservateur. Cet ancien chef a beaucoup d'expérience en ce qui concerne les négociations des revendications territoriales. Le développement des TNO et le bien-être de la population sont aussi au cœur de son programme.



Le candidat conservateur, Richard Edjericon

Lors de son élection, il a déclaré être contre le mariage entre couples du même sexe.

«C'est une question délicate, explique-t-il, en ce qui concerne les Autochtones, nous ne pouvons appuyer le mariage gai à cause de nos valeurs, de nos traditions et de notre religion. » Monsieur Edjericon déclare n'avoir rien contre les homosexuels, mais il croit que les aînés et sa communauté ne sont pas prêts à accepter une union gaie. « Nous sommes catholiques et il est difficile de trouver un équilibre entre notre religion et ces unions. Il est de mon devoir d'écouter les gens qui me soutiennent et que je représente. »

L'avocate du couple n'a pu être rejoint au moment d'aller sous presses.

La cause sera entendu à la Cour suprême des TNO, aujourd'hui, vendredi.

Petit incident linguistique au Parlement

Étienne Alary

Dans le dossier des langues officielles, le Parti conservateur a ajouté de l'huile sur le feu, le 17 mai dernier, lors d'une rencontre régulière du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Alors que comparaissait l'ancien président et directeur général de la Société canadienne des postes, André Ouellet, le député conservateur de Portage-Lisgar au Manitoba, Brian Pallister, aurait exigé une réponse en anglais à la suite d'une question posée dans cette langue. « Je sais que vous êtes parfaitement bilingue, monsieur (Ouellet). Pourquoi donc répondez-vous en français? », aurait questionné le député Pallister.

Il faut rappeler que tous les comités offrent la traduction simultanée.

Selon le député libéral de Saint-Boniface, Raymond Simard, cet incident « montre bien à quel point le prétendu engagement du Parti conservateur envers les langues officielles manque de sincérité », a-t-il déclaré.

Comme l'a rappelé le député Simard, lors de leur récent congrès, tenu ce printemps à Montréal, les conservateurs ont voté contre une résolution en faveur de l'épanouissement des populations francophone et anglophone en situation minoritaire au Canada. « Ils ont passé leur temps à souligner le fait qu'au moins, ils sont pour le bilinguisme au Parlement du Canada et dans d'autres institutions fédérales, 40 ans après la mise en œuvre de la politique du bilinguisme. Même cet engagement est à présent remis en question. Voilà qui montre encore que les vieilles attitudes réformistes-alliancistes ont la vie dure », affirme Raymond Simard.

Le ministre du Revenu national, John McCallum, en a rajouté, lors de la période de questions du 18 mai dernier. « Non seulement ce député a insulté les Canadiens français avec ses remarques sur le bilinguisme, mais, en même temps, il remet en question le professionnalisme de plus de 30 000 fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada », a-t-il affirmé avant d'ajouter que M. Pallister devrait s'excuser auprès des Canadiens français et de ces fonctionnaires.



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Financement pour le syndrome d'alcoolisme foetal
RFP n° HS0304

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'organismes admissibles à faire une demande de financement disponible dans le cadre du programme concernant le syndrome d'alcoolisme foetal.

Les organismes suivants sont admissibles dans le cadre du programme :

- Les bandes des Premières nations ou les associations des Premières nations/inuvialuites;
- les conseils tribaux;
- les organismes territoriaux ou régionaux des Premières nations ou inuvialuites;
- les organismes communautaires;
- les administrations régionales de santé et de services sociaux;
- d'autres agences gouvernementales régionales.

Les propositions cachetées doivent parvenir à Jennifer Carey, planificatrice en mieux-être, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard à :

15 h. heure locale, le 16 juin 2005.

On peut se procurer les paramètres auprès de Jennifer Carey, planificatrice en mieux-être, à l'adresse susmentionnée, ou en l'appelant au (867) 920-8758. On peut également communiquer avec elle pour lui poser des questions techniques.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



Territoires du Nord-Ouest Environnement et Ressources naturelles
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

APPEL D'OFFRES

Établissement de parcelles de surveillance permanente pour l'inventaire forestier
PM001796

La division de l'aménagement des forêts du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles veut établir un minimum de 30 parcelles de surveillance permanente (PSP) pour l'inventaire forestier jusqu'à un maximum de 60 PSP dans la partie nord de l'écozone de la taïga des plaines des TNO. Les PSP respectent les lignes directrices de l'inventaire forestier national.

On peut se procurer les paramètres auprès de Rick Maddeaux, agent des achats, Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 8e étage, Centre Scotia, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-7582; fax : (867) 873-0550.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 h, heure locale, le 8 juin 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

La politique d'encouragement aux entreprises du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cet appel d'offres.

Petites annonces

Vente de creton

Dans le cadre d'une levée de fonds, l'École Allain St-Cyr vend les bons cretons de Louise. Pour placer une commande :873-3223

Service de traduction et de correction

d'épreuves. De l'anglais vers le français, qualité assurée. Adressez-vous à Diane au 669-2998

Film à vendre

Le film documentaire La boîte d'Alicia (VHS ou DVD) est en vente au Conseil de développement économique au 5003, 48e rue.

Gardez vos bouchons

Diane Boudreau vous demande gentiment de continuer de conserver vos bouchons de liège pour son deuxième projet de sculpture.



Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux
L'hon. J. Michael Miltenberger, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Financement pour le programme de diabète chez les Autochtones
RFP n° HS0302

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'organismes admissibles à faire une demande de financement disponible dans le cadre du programme de diabète chez les Autochtones.

Les organismes suivants sont admissibles dans le cadre du programme :

- Les bandes des Premières nations ou les associations des Premières nations/inuvialuites;
- les conseils tribaux;
- les organismes territoriaux ou régionaux des Premières nations ou inuvialuites;
- les organismes communautaires;
- les administrations régionales de santé et de services sociaux;
- d'autres agences gouvernementales régionales.

Les propositions cachetées doivent parvenir à Jennifer Carey, planificatrice en mieux-être, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5022, 49e Rue, 6e étage, Centre Square Tower, Yellowknife NT X1A 3R8, au plus tard à :

15 h. heure locale, le 16 juin 2005.

On peut se procurer les paramètres auprès de Jennifer Carey, planificatrice en mieux-être, à l'adresse susmentionnée, ou en l'appelant au (867) 920-8758. On peut également communiquer avec elle pour lui poser des questions techniques.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Carrières et professions



ADMINISTRATION TERRITORIALE DES SERVICES DE SANTÉ DE STANTON

L'employeur préconise un programme d'action positive.
Il est interdit de fumer au bureau.

Technologue biomédical

Rankin Inlet, NU

(Poste à temps plein, pour une durée déterminée d'un an, jusqu'au 16 juin 2006)

Le traitement initial est de 32,11 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 634 $.

No du concours : 002683GQ Date limite : le 3 juin 2005

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat retenu devra obtenir un certificat de santé. Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant un an pour de futurs postes à temps plein.

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :

Adjoint aux ressources humaines
Division des services à la clientèle
Secrétariat du Conseil de gestion financière
C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Téléphone : (867) 873-7188; fax : (867) 873-0281

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.



Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest

Possibilité d'emploi

Agent des droits de la personne

Yellowknife NT

L'agent des droits de la personne est responsable de fournir l'appui à l'application de la *Loi sur les droits de la personne des TNO*.

L'agent élabore et offre des programmes éducatifs et promotionnels aux employés du secteur public et privé, aux fournisseurs de services, aux syndicats, aux organismes communautaires et à d'autres destinataires pertinents aux TNO. L'agent sera le premier point de contact pour le public. Il identifiera les plaintes potentielles, formulera les plaintes officielles et fera des recommandations au directeur sur les mesures nécessaires à prendre pour régler les plaintes.

Le candidat idéal devra posséder d'excellentes habiletés en communications interpersonnelles et des capacités à travailler en équipe. Il devra aussi démontrer des compétences en gestion de projet, en recherche et en analyse et saura communiquer de façon efficace, claire et concise, tant à l'oral qu'à l'écrit. De plus, le candidat devra faire face avec efficacité et diplomatie aux situations et aux conflits délicats.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Les candidats qui ont un casier judiciaire non apparenté à cet emploi ne seront pas exclus. Le traitement initial est de 32,11 $ l'heure (soit 62,826 $ par année), auquel s'ajoute d'excellents avantages sociaux et un régime de retraite transférable au régime de la fonction publique du GTNO. **Il ne s'agit pas d'un poste dans la fonction publique du GTNO.**

Date limite : le 10 juin 2005

Personne-ressource :
Thérèse Boullard, directrice
1 888 669-5575
Yellowknife : (867) 669-5575

68 % des Canadiens obsédés par le prix de l'essence

(APF) - Montera ou ne montera pas? Voilà la question que se posent les automobilistes canadiens au sujet du prix de l'essence lorsqu'ils passent devant une station-service. Selon un sondage mené auprès de 1000 Canadiens adultes par « Decima Research » récemment, près de sept Canadiens sur dix (68 %) déclarent surveiller quotidiennement les fluctuations du prix de l'essence alors que 85 % d'entre eux se souviennent avec exactitude du prix payé au litre lors de leur dernier plein.

Autre constat de ce sondage : les automobilistes seraient prêts à parcourir de longues distances pour acheter leur essence au meilleur prix. Ainsi, 92 % des automobilistes affirment qu'ils seraient prêts à faire un détour pour payer 20 cents de moins par litre, et 10 % de ces répondants confirment qu'ils seraient disposés à rallonger leur trajet de 20 à 30 minutes dans ce but.

De plus, 50 % des automobilistes feraient la queue pendant 10 minutes ou plus pour un rabais similaire, et un sur dix (11 %) pourrait attendre plus d'une demi-heure.

Cette attente ne serait pas inutile puisque 55 % des répondants au sondage ont affirmé dépenser, en moyenne, de 20 à 50 $ d'essence par semaine et un autre 21 % soulignent qu'ils dépensent plus de 50 $ par semaine.

Afin de sauver quelques dollars, 36 % des répondants avouent, lorsqu'ils entendent parler du prix de l'essence, tendre l'oreille au cas où ils apprendraient un bon truc.

Finalement, trois Canadiens sur dix confirment qu'il leur est arrivé à au moins une occasion de seulement mettre 4 ou 5 $ d'essence pour ne pas tomber en panne. Relativement à la panne d'essence, 34 % des Canadiens avouent être déjà tombés en panne sèche sur la route; presque deux fois plus d'hommes (41 %) que de femmes (26 %).

Pas que des effets négatifs

Un sondage réalisé aux États-Unis indique que les consommateurs réagissent à la montée du prix de l'essence. Presque la moitié (46 %) des répondants possédant un véhicule ont indiqué que leurs habitudes de consommation changent avec la hausse du prix.

De plus, 79 % croient que ces hausses vont les inciter à acquérir des véhicules faisant un meilleur millage au litre et les deux tiers (62%) croieoknt que cela devrait inciter davantage de gens à se tourner vers les véhicules hybrides ou électriques.

Elle donne une voix à sa communauté

Batiste W. Foisy

Tout au bout de la route Mackenzie, il y a une minuscule communauté d'un peu plus de 150 Dénés et d'une francophone. La communauté, c'est Wrigley ; et la francophone, c'est Anyès Fabre-Dismdale.

Anyès s'est établie à Wrigley il y a deux ans où son mari travaille avec la Nation Deh cho et où elle élève ses enfants. Aux abords du grand fleuve Mackenzie, au détours de l'immensité, elle est devenue cinéaste indépendante.

« Ça fait un an que je travaille sur mon film », confie-t-elle dans une entrevue qui aurait difficilement pu être autrement que téléphonique. Son sujet,c'est le Projet gazier du Mackenzie, un projet qui touche directement sa communauté situé en plein dans le trajet du gazoduc.

« J'ai fait des entrevues. J'ai ramassé des prises de vues de l'environnement autour de Wrigley. Je me suis aussi rendue à Calgary pour rencontrer les gens d'Imperial Oil », raconte-t-elle. Caméra au poing, Anyès souhaite donner une voix aux gens qui seront les premièrs à être affectée par le méga-projet de sept milliards de dollars et qui, ironiquement, sont cceux que l'on entend le moins.

« Je veux montrer la perspective d'une petite communauté […] C'est très, très tranquille, ici. Nous sommes dans un environnement, pour ainsi dire, intouché. D'avoir un gazoduc, un projet de cet envergure là, ça va avoir un assez gros impact. Seulement pour la construction, cela signifie qu'il y aura des poids lourds, des camps de plusieurs centaines de personnes, une augmentation du trafic aérien et du trafic sur le fleuve. Donc ça va perturber beaucoup la communauté rien que pour la construction. Et après, ça ouvre le territoire à une augmentation de l'exploitation. Alors, moi, ce que j'essaie de voir c'est ce qu'en pensent les membres de la communauté. »

Jusqu'à présent, ce qui ressort des entrevues qu'elle a faites tranche avec la vision parfois manichéenne qu'on présente du débat sur le gazoduc. *Exit* les promoteurs, en bleu dans le coin droit, qui affrontent le Deh cho, en rouge dans le coin gauche. « Les gens, surtout les aînés, ont des appréhensions mais personne n'est totalement contre le projet, indique-t-elle. Les aînés sont plus méfiants parce qu'ils ont connu le premier pipeline, celui d'Embridge. C'est une expérience qu'ils n'ont pas trouvée très positive. »

Si tout va bien ce documentaire dont le titre reste à trouver devrait être complété d'ici le printemps 2006 et devrait durer entre 30 et 60 minutes. Est-ce qu'il n'y aurait pas un Ciné-club intéressé à le projeter ?



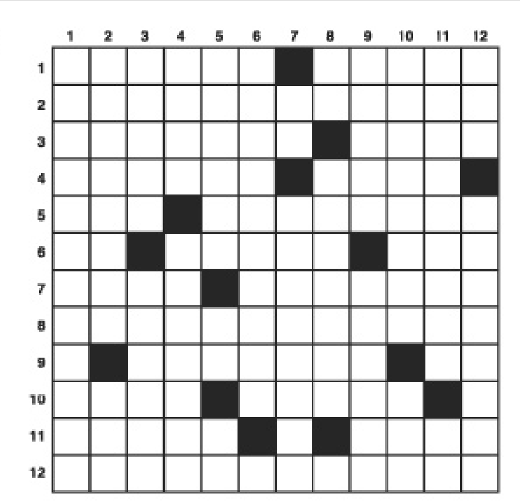
Sur les rives du fleuve Mackenzie, à Wrigley

Geneviève Harvey

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 857



HORIZONTALEMENT
1- Jeûne observé pendant cette période. – Qui a beaucoup de poils.
2- Femmes qui élèvent des abeilles.
3- Parlai avec emphase. – Robe des juges.
4- Os. – Premier-né.
5- Thymus de l'agneau. – Installera dans un lieu.
6- Ils sont dans la pâte. – Lieu de refuge. – Possessif.
7- Tous et chacun désirent y aller, mais personne ne veut mourir pour autant. – Atmosphères.
8- Rendue officielle.
9- Productif, inventif. – On les trouve au début et à la fin d'une saison.
10- D'une très petite taille. – Coupa la tête d'un arbre.
11- Les fourmis mâles en ont. – Possessif.
12- Aseptiseras.

VERTICALEMENT
1- Couvris une monture d'une armure.
2- Qui ouvre l'appétit. – Acquière.
3- Actions de rire. – Défait fil à fil.
4- Cotisation. – Transférer la propriété d'une chose.
5- Fermées avec de la maçonnerie. – Conseiller de la reine. – Tellement.
6- Souplesse, mobilité.
7- On les retrouve à la fin d'un parti. – Nourris de mon lait.
8- Ils sont au centre d'un point de repère. – L'apiculteur en a soin.
9- Instrument manuel de travail. – Parcelle.
10- Raillas. – Vent.
11- Irréflexions, insouciances. – Ils sont contenus dans un seau.
12- Fatigué. – Donnons avec violence.

RÉPONSE DU NO 856

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	U	D	R	E	R	I	E	■	D	E
2	A	R	R	I	E	R	E	T	R	A	I	N
3	L	I	N	■	P	R	A	I	R	I	E	S
4	I	N	E	P	T	E	■	N	E	T	T	E
5	S	S	■	H	A	N	T	E	R	■	E	R
6	S	■	N	A	T	T	E	R	A	S	■	R
7	A	G	O	N	I	■	R	A	I	E	R	A
8	N	R	■	T	O	U	R	I	S	M	E	■
9	D	E	P	A	N	N	E	R	■	I	L	E
10	R	E	T	S	■	I	N	E	P	T	E	S
11	E	N	■	M	U	E	T	■	L	E	N	T
12	S	T	R	E	S	S	■	J	U	S	T	E

Horoscope



ANNIVERSAIRES :
31 mai SANDRINE BONNAIRE (Gémeaux-Chèvre)
1er juin MARILYN MONROE (Gémeaux Tigre)


Bélier

BÉLIER
Vous voulez vous rapprocher des membres de votre famille. Cela a beaucoup d'impact dans votre vie. Vous vous sentez fier de vous.


Taureau

TAUREAU
Vous devenez beaucoup plus apte à réussir sur tous les plans. Vous avez besoin que l'on se rapproche de vous. Cela compte beaucoup dans votre vie.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous allez vers des situations nouvelles. Vous savez ce qui est important à vos yeux. Ne modifiez pas trop vite votre manière de travailler.


Cancer

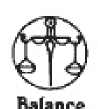
CANCER
Vous allez vers des choses extraordinaires. Vous apprenez à mieux vous faire confiance. Tout a de l'importance pour vous. Souvenez-vous-en.


Lion

LION
Vous devez être très sûr de votre bonne volonté. Vous êtes capable de vraiment mieux organiser votre vie. Vous avez plusieurs choses qui sont exigeantes à vivre.


Vierge

VIERGE
Vous ne devez pas douter de votre capacité de travail. Vous allez vers des choses bouleversantes mais heureuses. La planète Uranus vous réserve des surprises étonnantes.


Balance

BALANCE
Vous pouvez comprendre les choses avec bonheur. Vous avez besoin que l'on se rapproche de vous. Vous êtes sûr d'être bien compris.


Scorpion

SCORPION
Vous devenez sérieux dans tout ce que vous faites. Vous allez vers du succès. Vous avez l'impression de vivre un apprentissage professionnel.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous vous souvenez de plusieurs choses du passé. Vous en tirez profit d'une manière merveilleuse. Continuez ainsi et tout ira très bien.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous devez être sûr de ce que vous attendez des autres. Tout a pour vous de l'importance. Vous serez étonné de voir jusqu'à quel point on tient à vous.


Verseau

VERSEAU
Vous avez des choses formidables à vivre. Vous les vivrez avec bonheur. N'en doutez pas. Vous en serez ravi et vraiment comblé.



Poissons

POISSONS
Votre vie est en train de vous apporter des choses extraordinaires. Vous vous souvenez de vos sentiments face à votre engagement affectif. Vous êtes capable de comprendre les choses avec un grand sens de l'analyse.